

# RAPPEL DE PRODUIT

Chères clientes, Chers clients,

La société **SITPA** procède à un rappel de produit suite à une non-conformité.

Pour SITPA, la sécurité alimentaire et la qualité des produits sont une priorité absolue.

Après avoir constaté la présence d'une substance naturelle produite par certaines moisissures (l'ochratoxine A ou OTA) à des niveaux supérieurs à la limite réglementaire dans certaines références de petits pots salés pour bébé Nestlé® P'tite Recette, Nestlé® Naturenes® et Nestlé® P'tit Souper, la société SITPA, produisant et Commercialisant ces produits, engage par mesure de précaution le rappel volontaire de l'ensemble des produits des lots concernés auprès des consommateurs (références et numéros de lots ci-dessous).

La déviation identifiée provient d'un lot unique d'ail présent en très faible quantité dans les recettes ci- après. Selon l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments, il n'existe aucun lien de causalité établi entre l'exposition à l'OTA et des effets indésirables sur la santé des adultes ou des enfants. Les organismes de réglementation ont tout de même fixé des limites maximales admissibles dans les produits alimentaires en cas d'exposition prolongée des consommateurs tout au long de leur vie

Nom produit + marque	Photo	Code à barre	DDM*	N° de lot
Nestlé® P'tite Recette Lentilles Vertes Jambon		7613035837027	09/2025 01/2026 01/2026	42470803E1 50130803E1 50270803E1
Nestlé® P'tite Recette Spaghetti Bolognaise BIO		7613287923189	08/2025 01/2026	42350803E1 50280803E1
Nestlé® P'tite Recette Couscous		7613035837119	08/2025	42400803E1
Nestlé® P'tite Recette Paëlla		7613035837058	08/2025 02/2026	42410803E1 50380803E1

Nestlé® P'tite Recette Tajine de Poulet		7613038151137	09/2025 02/2026	42530803E1 50420803E1
Motif	présence d'une substance naturelle produite par certaines moisissures (l'ochratoxine A ou OTA) à des niveaux supérieurs à la limite réglementaire			

(\*) : Date de Durabilité Minimale

Il est demandé aux consommateurs ayant acheté les lots concernés de ces produits :

- de **ne pas les consommer**,
- de **ne pas les rapporter en magasin**,
- de **conserver un opercule du pot** (film protecteur) où figurent les références du produit (Numéro de lot / Heure / DDM / Dénomination) pour chaque lot concerné par le rappel
- de **prendre le(s) opercule(s) concerné(s) en photo** afin d'obtenir un geste commercial sous forme de bon d'achat (cf exemple ci-après)



- de **renvoyer la/les photo(s)** au Service Consommateurs opérant pour la société SITPA :
  - soit directement par mail : [www.bebe.nestle.fr/formulaire-de-contact](http://www.bebe.nestle.fr/formulaire-de-contact)
  - soit par téléphone au **0 800 100 312** (service et appel gratuits)
  - soit par courrier :
    - Service Consommateurs Nestlé® Bébé**
    - 34-40 rue Guynemer, 92130 Issy-les-Moulineaux**
- et de **jeter le produit**.

Pour toute information complémentaire, les consommateurs peuvent contacter le **Service Consommateurs Nestlé® Bébé** opérant pour la société **SITPA**.

La société **SITPA** regrette la gêne occasionnée auprès de ses consommateurs et ses clients.

A afficher jusqu'au : **18/06/2025**

N° **0114/2025**

Vous remerciant de votre compréhension,  
Le service qualité